

RESEAU URBAIN EUROPE-MENA

« Rendez-vous des Villes »

Séminaire sur la Prévention des risques majeurs urbains

Alger, les 14, 15 et 16 juin 2005

Compte-rendu des Ateliers

Le séminaire sur le thème de la prévention des risques majeurs urbains qui s'est déroulé les 14, 15 et 16 juin 2005, à Alger, était organisé par la Banque Mondiale et la Ville de Marseille, avec l'appui du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement algérien, dans le cadre des « rendez-vous des villes » du *Réseau Urbain Europe-Mena*.

Ce séminaire fait suite au précédent organisé en décembre 2004, à Marrakech, sur le thème de la stratégie de ville, et s'inscrit dans la volonté d'organiser des rencontres régulières pour les élus locaux du Maghreb.

Ce séminaire a réuni une centaine de personnes, dont 5 collectivités locales européennes (Marseille, Barcelone, Nice, Feyzin et le Conseil Général de l'Hérault), deux villes marocaines (Marrakech et Essaouira), un représentant de l'association tunisienne des urbanistes et une importante délégation algérienne comprenant des représentants du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement, des responsables de la sécurité civile, plusieurs collectivités locales algériennes (Ain Temouchent, Bab-el-oued, Annaba, Constantine, Hydra et Mouradia) et des représentants de la société civile (ONG, bureaux d'études, Universités). Des responsables locaux de la Banque Mondiale et de la Banque européenne d'Investissement étaient également présents, ainsi que des experts techniques américain (Earth Quake Megacities Initiatives) et français (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, de la Mission des risques naturels de la fédération des Assurances).

Ces trois journées de séminaire avaient pour objectif, au travers des expériences mises en place dans différentes collectivités européennes et maghrébines de rappeler le rôle primordial de l'élu local dans la politique de prévention des risques.

Le séminaire a été ouvert par S.E. le ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement algérien, Monsieur Cherif Rahmani, qui a exposé de manière méthodique les différentes étapes de la politique de prévention des risques : de l'identification et la caractérisation des aléas, à l'organisation des secours, en passant par la réduction de la vulnérabilité de nos villes, et par l'information des populations. Au cours de son discours, le ministre a rappelé la nécessité d'associer les responsables locaux aux différentes étapes de la prévention. Cette idée a été ensuite reprise par l'intervention du Ministre délégué des collectivités locales auprès du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Daou OULD KABLIA.

Monsieur Philippe Berger, adjoint au maire de la ville de Marseille, en charge de la politique de prévention de la ville a mentionné que les maires étaient responsables de leur population et qu'en ce sens ils devaient pouvoir leur assurer une ville saine et sûre. Il a également rappelé les nombreuses coopérations entre Marseille et Alger que ce soit par la coopération des équipes de secours, ou par la signature d'une convention entre l'Institut de Prévention et Gestion des Risques de Marseille et du Club des risques majeurs algériens.

Après deux journées de séminaire qui ont permis de mettre en valeur les expériences de Nice, Feyzin, Marseille, Marrakech (Maroc), Skikda (Algérie) et une visite technique des

travaux mis en place après la catastrophe des inondations de Bab-el- Oued en 2001, les élus locaux participants ont été informés des différentes assistances techniques et financières dont ils pouvaient bénéficier pour élaborer leur politique de prévention.

1. La nécessité d'une démarche globale et internalisée

Les notions fondamentales (telles que la relation entre développement et gestion des risques catastrophiques, ou l'importance de l'action locale), ont été bien reçues, à en juger par les questions et commentaires. De plus, des éléments importants dans la gestion des risques ont émergé du séminaire, tels que :

- La nécessité d'adopter une approche « holistique » dans l'élaboration des programmes de gestion des risques majeurs, mais en même temps adopter une attitude opportunistique qui permet de créer des occasions pour réduire le risque. Monsieur Berger, adjoint au Maire de Marseille, a ainsi insisté sur le fait de transformer les contraintes en opportunités, en proposant, par exemple des permis de construire « conditionnés », qui obligent les constructeurs à mettre en place différents aménagements pour mitiger le risque ou faciliter l'action des équipes de secours (aire de retournement, bassins de rétention...)

- L'importance d'inscrire l'action locale dans le contexte d'une stratégie nationale fondée sur des principes fondateurs qui orientent l'action de l'état et de ses institutions d'une manière engagée et durable.

- La nécessité d'incorporer la discussion et le débat dans le processus de décision, et d'y inclure les opinions de chacun, notamment celle des citoyens dont il ne faut pas négliger les apports et les points de vue.

- L'importance de la communication effective entre les intervenants, y compris entre les décideurs, gestionnaires, techniciens, le privé, et les représentants de la société civile. Monsieur Marc Lafaurie, adjoint au Maire de Nice, a insisté sur l'aspect de concertation entre les différents acteurs locaux, nationaux et européens et sur le rôle des représentants de la société civile (universités, hôpitaux, notaires, ...).

- L'importance du travail collectif et intègre incluant la participation et contribution de tous.

Une partie des discussions s'est concentrée sur le principe de « l'internalisation », par lequel la gestion du risque devient une fonction primaire des opérations et services de la ville (comme l'urbanisme, la construction et le social), ainsi que des institutions civiles et privées. Dès lors, c'est à travers l'internalisation que la gestion des risques pourra s'intégrer dans le processus d'urbanisation et de gestion des villes, et par conséquent accomplir une mission préventive.

2. La mise en application qui se heurte aux manques de moyens

Cependant, il y a été reconnu que l'application sur le terrain de ce principe fondamental n'est ni évidente, ni facile à mettre en œuvre, pour plusieurs raisons, à savoir, entre autres :

- La rigidité bureaucratique qui ne permet pas une adaptation de nouveaux procédés administratifs par sa résistance au changement

- Les difficultés du travail inter sectoriel et du travail inter disciplinaire

- Les difficultés pour mettre sur place des organisations transversales

- La nécessité de revoir les distributions des responsabilités et des ressources

- La volonté politique qui demande d'adopter une politique et de faire des actions dont le rendement n'est ni immédiat ni nécessairement visible

- La difficulté dans la décision étant donnée l'incertitude associée à des aléas rares dont les conséquences sont difficiles à estimer.

Ces enjeux font appel à des études scientifiques et techniques avancées, mais plus fondamentalement à la coopération et la participation. Echanger les leçons apprises, profiter des expertises des autres, compléter sa propre expérience avec celle des autres, et partager

des ressources constituent des atouts et outils essentiels dans la gestion du risque et la mise en place des projets de prévention.

Parmi les nombreuses questions et réflexions qu'ont suscitées les présentations, un certain nombre ont souligné l'embarras des élus locaux face à l'immensité du travail nécessaire pour remettre aux normes une ville et l'importance des coûts que cela engendre. Les réponses apportées par les différents intervenants convergent dans le sens où il est préférable que les villes commencent à prendre des mesures à hauteur de leurs moyens, pas après pas, tout en ayant en tête l'aspect global de cette prévention, plutôt que d'attendre des moyens financiers plus importants pour finaliser leur politique. La prévention est une politique de long terme, qu'il faut savoir nourrir au jour le jour.

Les participants, et en particulier les élus et représentants des collectivités locales ont souligné le manque de ressources humaines et financières, et le manque de techniciens spécialisés et compétents dans le domaine au niveau des collectivités locales. Ils ont aussi mentionné les limitations des processus budgétaires qui souvent ne permettent pas aux municipalités de se lancer dans des projets de prévention. Dans certains cas, il est vrai que les besoins dépassent les moyens locaux ou même nationaux (comme c'est le cas du problème du confortement du bâti existant). L'appui des institutions financières internationales et la coopération bilatérale, régionale et internationale deviennent donc une nécessité dans le développement des options et solutions.

Des solutions plus optimales peuvent aussi advenir par l'intégration des facteurs de risque dans le plan de développement urbains. Ces dernières peuvent résulter du choix d'options qui vont au-delà de la protection et du maintien de la sécurité des citoyens et des biens, qui valorisent le bien être des populations et améliorent l'apport économique de la communauté, comme c'est le cas des rénovations urbaines, par exemple.

Cet aspect de la prévention est bien démontré dans le projet de restauration des inondations de Bab-El-Oued. Le président d'Assemblée Populaire Communale de Bab el Oued a ainsi pu montrer que quelques-uns des programmes décidés suite à la catastrophe ont inclut la création d'espaces verts, de terrain de jeu pour enfants, et de places publiques qui ont aéré la ville, lui donnant un cadre plus agréable et mieux adapté à la vie moderne. Monsieur Smail, Directeur du Logement de la Wilaya d'Alger a également insisté dans le cadre, du relogement des sinistrés de Bab el Oued, sur la vitesse du réaménagement urbain après un sinistre qui permet de faire accepter, beaucoup plus facilement, à la population qui garde un fort souvenir de la crise, des modifications de vie et de comportement.

La mise en œuvre des projets et plan d'actions sur le terrain demeure une des tâches les plus difficiles à effectuer, on sait bien que beaucoup de projets n'arrivent jamais à voir le jour ou accomplir leurs objectifs par manque d'expérience dans la gestion et le suivi de mise en œuvre. Pour cela, la planification, les compétences humaines et le travail collectif restent les éléments essentiels à mettre sur place au niveau local. A long terme, il revient à l'éducation, la formation et l'information d'installer et enraciner une culture de prévention du risque dans la société.

La maire d'Essaouira, Madame Asma Chaabi a souligné la forte mobilisation de la population sur ces questions, qui selon elle est un atout des villes du sud de la Méditerranée, atout qu'il faut savoir maîtriser et valoriser. L'information auprès des populations des risques auxquels ils sont exposés et des gestes à connaître en cas de survenance de crise, est un des aspects majeurs de la politique communale de prévention.

Les trois journées de séminaire ont été clôturées par l'intervention de Monsieur Rachid BOUKERZAZA, Ministre délégué de la ville, auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, qui est largement revenu sur l'implication des villes dans la

politique de prévention des risques et des aménagements nécessaires concernant la décentralisation.

3. Recommandations

Les présentateurs et orateurs ont présenté plusieurs recommandations spécifiques, parmi lesquelles seront retenues :

- La capitalisation des enseignements des cas concrets (retours d'expériences à partir de crises antérieures)
- Le renforcement de la coordination entre acteurs et de l'intercommunalité.
- Le recrutement et la formation du personnel adéquat (Ingénieurs, Architectes, Urbanistes)
- La création d'un observatoire méditerranéen des risques majeurs urbains pour les villes les plus vulnérables.
- La mise en place d'un fonds d'assurance efficace

En outre, des possibilités de coopération et de partenariat autour de la Méditerranée ont été proposées que ce soit pour des actions de coopérations décentralisées bilatérales (avec Nice, Marseille et Barcelone) ou multilatérales (avec l'Arc Latin ou le Réseau Urbain Europe Mena), ou des actions communes de formation et de partage d'expérience, ou encore la diffusion d'outils techniques utiles à la politique de prévention.

Cependant, il existe un réel besoin de continuer les discussions pour créer une dynamique et dépasser les barrières. Il y a lieu de continuer les consultations (formelles et informelles) pour forger des partenariats concrets et élaborer des projets bien définis et soutenables à long terme. Il reste important de réfléchir autour de partenariats élargis qui incluraient les collectivités locales. Dès lors, les institutions publiques et privées ainsi que la société civile feraient front commun. Un partenariat qui dépasse les frontières administratives et juridiques, et qui englobe les deux bords de la Méditerranée serait donc souhaitable.

La réussite dépendra de l'engagement et la conviction de chacun, et de la volonté de travailler ensemble et de contribuer à l'intérêt général et au bien public.

Enfin, il est à noter que la presse locale et nationale algérienne a abondamment rendu-compte de cet événement et des principales interventions, relayant ainsi l'information auprès des populations.